Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260305-D20260312-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 26
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze, le cinq mars, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane ROUDAUT, Maire.

Objet :
2026-03-12
Bilan annuel 2025 GEP et présentation du programme 2026

Date de convocation du Conseil municipal :
18 février 2026

PRÉSENTS : M. ROUDAUT, maire ; M. HERLÉDAN, Mme BRUBAN, M. PÉNARGUÉAR, Mme CLOAREC, Mme LECOMPTE, M. SALAÜN, Mme COPPIN adjoints ; M. COMBROUX, M. NOURIS, M. KERLOC'H, Mme LALÇON, Mme ABIVEN, M. MERCIER, Mme FAGOT, M. GUILLEVIN, Mme L'HURIEC, Mme BIDEAU, M. BOURAYA, M. POULIQUEN, M. CARRALOU, Mme LANSONNEUR, M. BICREL, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme PAYA conseillers.

Absents ayant donné procuration :

M. LEROY	procuration à	M. SALAÜN
Mme TORRES	procuration à	M. MERCIER
M. CALVEZ	procuration à	Mme BRUBAN

Absents :

Secrétaire de séance :
Mme BIDEAU

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260305-D20260312-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-03-12

Travaux

BILAN ANNUEL 2025 DU DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME 2026

Rédacteur : Mounia Oualhaj
Rapporteur : Denis Penarguéar

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance, au titre de l'année 2025, du bilan du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et de l'outil « Relations aux administrés » de Brest métropole et d'approuver les programmes de travaux de proximité Voirie et Espaces verts pour l'année 2026.

1. Présentation du contrat de proximité territoriale

Le contrat de proximité territoriale définit l'organisation mise en place entre Brest métropole et les huit communes membres sur certaines compétences métropolitaines qui donnent lieu à une gestion de proximité. Le contrat repose sur les principes suivants : subsidiarité, transparence, proximité de l'action communautaire, adaptation à la diversité des territoires.

Chaque commune est invitée à délibérer sur le dispositif de gestion de proximité. Cette année, à la demande des communes, la métropole a avancé la transmission de la programmation 2026 afin que le vote des communes devance autant que possible la réalisation des travaux.

Dans le cadre du contrat, il est prévu une évaluation annuelle du dispositif de gestion de proximité qui donne lieu à une présentation chiffrée des crédits engagés par la métropole dans les huit communes.

2. Bilan 2025 du contrat de proximité territoriale et de l'outil « Relation aux Administrés » (RA)

Le contrat de proximité territoriale réaffirme l'ambition de la collectivité de simplifier et d'harmoniser le parcours de l'usager quelles que soient les communes à qui il s'adresse et le canal qu'il choisit pour exprimer sa requête (web, téléphone, accueil physique, etc.).

L'outil numérique « Relation aux Administrés » (RA) est utilisé par l'ensemble des communes, des services de la métropole et de la plateforme téléphonique pour recenser les demandes d'interventions sur l'espace public. De même, les demandes rédigées par les habitants sur les sites des communes se transforment en « fiches RA ». Une fois modérées par les mairies et mairies de quartier, les demandes sont transmises aux services métropolitains pour traitement.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260305-D20260312-DE

Les signalements sont en constante augmentation depuis la création de l'application. À l'échelle de Brest métropole, ils ont bondi de 60 % depuis 2020 avec une augmentation très marquée sur 2023, en partie due aux conséquences de la tempête Ciaran.

Pour Gouesnou, entre 2020 et 2025, le nombre de signalements a augmenté de 40 % avec une augmentation de 10 % entre 2024 et 2025. La présente délibération comporte en annexe le bilan 2025 de ces signalements sur la Ville de Gouesnou.

3. Élaboration du programme de proximité 2026

Suite à la remontée par les communes et quartiers brestois de leurs souhaits de programmation de travaux pour l'année 2026, ceux-ci ont fait l'objet d'analyses par les directions concernées, puis de discussions dans le cadre des réunions de gouvernance de l'espace public (GEP).

Cette programmation concerne les thématiques qui entrent dans le champ de la proximité à savoir les travaux de voirie de proximité et les espaces verts de proximité. Depuis 2022, le processus de priorisation des travaux de proximité est enrichi d'une nouvelle thématique : les mobilités actives (déplacements vélos, piétons, etc.).

Le programme de travaux 2026 pour la voirie et les espaces verts de la Ville de Gouesnou est annexé à la présente délibération. Ces travaux sont mis en œuvre par les services de Brest métropole, sous l'autorité des vice-présidents de territoire, dans la limite des enveloppes financières définies et selon les critères adoptés en bureau communautaire. Brest métropole s'engage à respecter ces programmes, ou à revenir en débattre dans les communes.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- D'acter le bilan 2025 du dispositif de contrat de proximité territoriale et de l'outil « Relation aux Administrés » (RA) ;
- D'approuver le programme de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2026.

Annexes :

- Bilan fiches RA 2025 – Ville de Gouesnou ;
- Programme de travaux 2026 – Ville de Gouesnou.

Avis de la commission Aménagement durable du lundi 23 février 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 5 mars 2026

La secrétaire de séance

Caroline Bideau

Le Maire,

MAIRIE DE GOUESNOU 29850

Stéphane Roudaut